

Covoiturage du quotidien : quatre nouveaux records viennent d'être battus

À la croisée des problèmes de pouvoir d'achat et des enjeux écologiques, le covoiturage sur les trajets domicile - travail s'invite dans le quotidien et l'intimité des Français.

Les derniers chiffres du covoiturage sur les trajets courts viennent d'être publiés par les services de l'État (*). L'occasion de mettre en avant des nouveaux records en ce début d'année 2024. Le développement de cette pratique poursuit donc inexorablement son chemin.

(*) Le registre de preuve de covoiturage agrège chaque mois les données de 23 opérateurs de covoiturage du quotidien (données brutes ici) et fait donc figure de référence. L'Observatoire National du Covoiturage au Quotidien intègre quelques jours plus tard ces mêmes données au travers de différents graphiques interactifs.

1/ Un nombre record de « primo-covoitureurs » en janvier, l'effet des bonnes résolutions

Covoiturer pour aller au travail ferait-il partie des bonnes résolutions de 2024 pour les automobilistes français ? C'est ce que laissent penser les chiffres communiqués par le registre de preuve du covoiturage. Le nombre de personnes ayant covoituré sur des trajets courts pour la première fois n'a jamais été aussi élevé, que ce soit du côté des conducteurs ou des passagers.



2/ Un nombre record de court-voiturages, hors période de vacances ou de grèves des transports

Si le nombre de covoiturages sur les trajets courts (aussi appelés « court-voiturages ») n'atteint pas un record absolu sur le mois de janvier, le chiffre est en trompe-l'œil...

En effet, si l'on écarte les périodes de congés scolaires, notamment celle de la première semaine de janvier, et si l'on écarte également les périodes de grèves prolongées des transports (comme en mars 2023) qui dopent artificiellement la pratique, alors les chiffres de court-voiturage dépassent bien les records historiques sur la deuxième quinzaine du mois de janvier.



3/ Pour la première fois, les plus grandes métropoles françaises disposent d'un service public de court-voiturage

Dernier record et non des moindres, les quatre plus grandes aires urbaines de France (Paris, Lyon, Marseille, Toulouse) sont désormais mobilisées grâce à des services qui permettent de prendre localement un court-voiturage comme on prend un bus ou un métro :

- **L'Île-de-France** reste la région qui comptabilise le plus de covoiturages de courtes distances, environ la moitié étant réalisée sur l'application spécialisée Karos.
- **La Métropole de Lyon** a battu tous les records avec son service « En Covoit' Grand Lyon » opéré également par l'application Karos.

En janvier, deux nouveaux lancements d'ampleur ont été réalisés :

- **La Métropole d'Aix-Marseille-Provence** a lancé son service « lecovoiturage » opéré par l'application Karos.
- **Toulouse Métropole** a également annoncé le lancement de son service « Covoiteo by Karos ».

Prochaine sur la liste, l'Eurométropole de Strasbourg devrait prochainement préciser les modalités d'un dispositif très similaire d'ici le printemps.

4/ Un nombre record d'employeurs mobilisés

Les employeurs mobilisés en faveur du covoiturage de leurs collaborateurs sont de plus en plus nombreux en France. Par exemple, Karos, la plateforme spécialisée sur les trajets domicile – travail, comptabilise plus de 300 employeurs sachant qu'il existe de nombreuses autres plateformes partout en France (le registre de preuve du covoiturage en intègre vingt-trois) sans compter les initiatives organisées par les salariés eux-mêmes.

En janvier, un indicateur plus officiel a battu un record : le nombre d'employeurs adhérant à la « charte d'engagement en faveur du covoiturage des salariés » de l'ADEME vient de dépasser le chiffre symbolique de **50** avec **1 130 000 collaborateurs** concernés.

Records à venir moins réjouissants : après la carotte, des bâtons dans les roues des automobilistes ?

L'autosolisme reste très majoritaire, malgré les carottes pour appâter les automobilistes : primes, subventions, économies de carburant...

*Toutefois, **un autre record moins réjouissant** pourrait finir de les convaincre en 2024 : celui du nombre d'amendes qui risquent de tomber. Les radars sur les voies réservées de covoiturage fleurissent partout autour des grandes métropoles. Autour de Lille, de nombreux automobilistes en ont déjà fait les frais. Si le covoiturage peut rapporter gros, l'autosolisme risque bientôt de coûter encore plus cher...*